

Contrôle préalable à l'intégration d'équipements éclairage public au domaine public communautaire**Localisation :** rue Pierre Mondy - ALBI**Nom de l'opération :** Les Fargues**Date de création :** novembre 2015**Installateur :** SPIE**Propriétaire actuel :** Tarn Habitat**Contrôle effectué le :** 04 juillet 2016**Par : Service éclairage public de l'agglomération :** Mme. MASSOL Céline**A Documents remis :**

- ✓ Plan de recollement en format papier
- ✓ conformité des plans de recollement : oui
- ✓ Plan de recollement en format dwg
- ✓ Examen de l'installation par un bureau de contrôle

B État des lieux de l'installation :Caractéristiques générales des candélabres :

Les luminaires sont au nombre de :

- 5 de type ORACLE 1C de chez THORN équipés de lampes sodium haute pression 100W . Les mâts sont en acier galvanisé cylindro-conique de hauteur 6 mètres type AURIGA équipés de crosettes D60 L300 inclinées à 5°, RAL 7043. Les candélabres sont positionnés sur trottoir à bordure franchissable.

L'état visuel des luminaires et des mâts est correct.

Caractéristiques du coffret éclairage public :

Raccordement sur un départ créer depuis l'armoire de commande existante sur la rue des 3 buissons.

C Remarques:

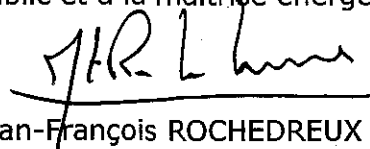
Aucune

D Avis relatif à l'intégration de l'installation au bien communautaire :

Favorable	Favorable (sous réserves)	-Défavorable
-----------	----------------------------------	--------------

Saint-Juéry, le

Le vice-président délégué à l'éclairage public et à la maîtrise énergétique



Jean-François ROCHEDREUX